

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 10 avril 2024 à 19h par TEAMS**

Présences : Mesdames Marie-Andrée Létourneau, Isabelle Doré, Isabelle Asselin, Nancy Chamberland, Nathalie Tremblay, Marilyne Bourgelas, Johannée Gauthier, Jessie Morin, Peggy Roy, Nancy Guillemette, Lédiane Métayer, Marie-Josée Latouche, Isabelle Lacombe

Invités : Aucun

Absences : **Marie-Ève Normand**

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Marie-Andrée Létourneau souhaite la bienvenue aux membres du comité pour la troisième rencontre de l'année scolaire 2023-2024.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Morin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté.

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Quorum atteint pour la présente rencontre.

Adopté.

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public, aucune question.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 31 JANVIER 2024**

Mme Bourgelas propose la lecture et adoption du procès-verbal.

Adopté

Madame Métayer mentionne qu'une coquille doit être modifiée au procès-verbal de la rencontre du 31 janvier, il s'agit de modifier le passage où il est mentionné que le plan triennal inclura dorénavant le préscolaire, à la place du primaire comme il avait été inscrit.

**6. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES INTÉGRÉS ET EN CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE AU PRIMAIRE/SECONDAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2024.**

Mme Létourneau nous présente les classes d'adaptation scolaire au primaire :

Morissette	Classe apprentissage	9 élèves, 1 enseignant, 1 TES, 1 PEH
	Classe apprentissage	9 élèves, 1 enseignant, 1 TES, 1 PEH
Nouvelle-Cadie	Déficience langagière	11 élèves, 1 enseignant, soutien péd., 1 TES
	TSA	9 élèves, 1 enseignant, 2 TES
	Déficience langagière et intellectuelle légère	7 élèves, 1 enseignant, 1 TES
	Déficience intellectuelle	7 élèves, 1 enseignant, 2 TES, 2 PEH
	TC-TRP	6 élèves 1 enseignant, 3 TES, TS
Beaubien	Déficience intellectuelle	8 élèves 1 enseignant, 1 TES, 1 PEH
	TC-TRP	5 élèves, 1 enseignant, 3 TES, soutien péd., T.S.
	Apprentissage	7 élèves, 1 enseignant, 1 TES
	TSA	6 élèves, 1 enseignant, 1 TES
	Déficience langagière	7 élèves, 1 enseignant, 2 TES
Saint-François-Xavier	Apprentissage	6 élèves, 1 enseignant, 1 TES
	Déficience intellectuelle - TSA	8 élèves, 1 enseignant, 2 TES, 1 PEH
De la Colline	Classe hétérogène dont la clientèle est variée	9 élèves, 1 enseignant, 2 TES
Saint-Joseph	Classe hétérogène dont la clientèle est variée	8 élèves, 1 enseignant, 2 TES, 2 PEH

Elle nous fait également un portrait détaillé des services qui seront mis en place pour près de 250 élèves répartis dans chaque école et qui sont intégrés en classe régulière. Cette description ne comptabilise pas les services offerts aux élèves dyslexiques, qui sont eux aussi en classe régulière mais dont les dépenses sont allouées différemment.

**Organisation scolaire des élèves intégrés- primaire- 2024-2025**

Clientèle	Nombre d'élèves	Orthopédagogie	TES	PEH
Les élèves ayant un code de difficulté validé	257		1122,50 h	61,50 h
Les élèves ayant un dx de dyslexie	15	74,75h		

En ce qui concerne le secondaire, Mme Létourneau nous rappelle que les services sont décentralisés, ce qui veut dire entre autres que la mise en place des services pour répondre aux divers besoins de la clientèle est avant tout gérée par la direction. De son côté, les Services complémentaires voient à mettre en place les services pour les classes CFA et TRP (4 classes en tout, dont 1 à l'école secondaire Saint-Charles et les autres à Louis-Jacques-Casault).

Saint-Charles	CFA (cheminement formation à l'autonomie)	9 élèves, 1 enseignant, 2 TES et 1 PEH
LJC	CFA (CAPS-DIP)	9 élèves, 1 enseignant, 1 TES et 2 PEH
LJC	CFA (DÉFIS)	9 élèves, 1 enseignant, 2 TES
LJC	TRP	8 élèves, 1 enseignant, 1 psychoéd, 2 TES

**7. ENTENTE DE SCOLARISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Mme Létourneau nous explique qu'il est possible d'avoir recours à des ententes de scolarisation avec d'autres organisations. Pour les élèves dont les enjeux sont plus grands, nous faisons donc appel à des écoles à mandats régionaux. Celles-ci accueillent nos élèves ayant de grands besoins particuliers. L'an prochain, nous scolariserons trois élèves à Madeleine-Bergeron. Deux élèves seront scolarisés au Centre psychopédagogique (CPPQ). Nous avons également deux demandes supplémentaires en attente pour cet établissement. Finalement, un de nos élèves sera scolarisé à l'école Oraliste.

**8. MOT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Métayer nous précise que lors des deux dernières rencontres tenues par ce comité, les membres ont eu droit d'assister à deux conférences; une de la part du CFPQ en février et une en mars concernant l'intégration du numérique dans les écoles.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 avril.

**9. AFFAIRES DIVERSES**

**BRIS DE SERVICES**

Mme Létourneau explique aux membres que la pénurie de main d'œuvre a pour résultat d'occasionner divers bris de services dans les écoles, et ce, dans tous les corps de métier. Nous essayons de palier les enjeux de notre mieux. Lorsqu'il s'agit d'enjeux au niveau des évaluations, pour certains cas, nous pouvons faire appel à des firmes externes. Nous sommes en constante recherche de solutions conjointement avec les Ressources humaines. Pour les années à venir, nous ne sommes effectivement pas à l'abri de bris de services. Cependant, des pistes sont en exploration et nous sommes en expérimentation sur plusieurs plans. Mme Létourneau mentionne aux membres que nous sommes également à la recherche d'étudiants étant sur le point de terminer leurs études et que tous sont les bienvenus s'ils ont un intérêt dans notre milieu.

Plusieurs questions émanent de ce point, notamment Mme Latouche qui affirme que, comme il n'y a aucune ortho au secondaire et que certains professionnels détiennent une certification en langage, cet aspect pourrait peut-être être une avenue pour combler certains besoins. Mme Létourneau renchérit que c'est déjà une voie qui est étudiée et qui pourrait potentiellement être une solution pour le futur.

Mme Bourgelas demande si les retraités ont été sollicités pour pallier ces manques. Des appels ont déjà été faits à cet effet et malgré tout, il reste encore plusieurs postes vacants.

**10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 mai 2024, plus de précisions suivront sous peu puisque nous ferons cette rencontre en présentiel au CFER de Bellechasse, à Saint-Raphaël.

**13. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre prend fin à 19h41 exactement, sous proposition de Mme Lédiane Métayer.

Adopté

  
Madame Isabelle Asselin, présidente

  
Isabelle Doré, secrétaire de réunion

REÇU

01 MAI 2024

C.C.S. de la Côte-du-Sud